



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC/Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Professional Services Online & Temporary Help
Services Division/Division des services professionnels
en ligne et d'aide temporaire

11 Laurier St./11, rue Laurier

10C1, Place du Portage III

Gatineau

Quebec

K1A 0S5

Title - Sujet TSPS SOSA Request for information	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZT-16TSPS/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client E60ZT-16TSPS	Date 2016-10-12
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZT-015-30479	
File No. - N° de dossier 015zt.E60ZT-16TSPS	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-10-14	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Paradis, Lise	Buyer Id - Id de l'acheteur 015zt
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-4464 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-9235
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Demande de renseignements - E60ZT-16TSPS/A Modification 002

Cette modification est émise pour:

Répondre aux questions des soumissionnaires potentiels.

Q.1

Pouvez-vous clarifier ce qui doit être fait dans le cas d'un fournisseur qui détient actuellement un AMA (centré sur les tâches) et qui détenait un AMA/OC. Nous aimerions soumissionner pour un AMA/OC, sans nouveaux paliers, régions, etc. Aux pages 15-16, quelle colonne s'applique à nous, est-ce B ou C?

R.1

C. Si un fournisseur est titulaire d'un arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) centré sur les tâches attribué suite à l'invitation à soumissionner E60ZN-15TSPS ou de l'une de ses mises à jour pour des AMA et/ou OC centrés sur les tâches mais n'est pas titulaire d'une offre à commandes (OC) suite à la même invitation à soumissionner, alors s'il présente une soumission dans le cadre de l'invitation à soumissionner (E60ZT-16TSPS/A) pour un AMA et/ou une OC centrés sur les tâches, il serait considéré comme un fournisseur actuel et doit se référer à la colonne C si son intention est d'ajouter la composante OC.

Veillez noter que, même si d'autres justifications n'étaient pas requises, la conformité pour les catégories dépendrait quand même de la présentation d'une soumission conforme par rapport à l'évaluation financière de l'OC.

Au moment où les documents du renouvellement de la DAMA/DOC seront finalisés, une définition des termes « actif » et « inactifs » sera ajoutée et une clarification du terme « fournisseur actuel » sera fournie à la partie 1, section 2 de l'élément I de la DAMA/DOC. La présentation d'une soumission dans la Composante de collecte de données (CCD) sera aussi mise à jour de manière à y inclure des directives pour soumissionner le cas décrit.

Q.2

Est-il toujours exigé de soumettre des sommaires de projet pour l'AMA centré sur les tâches?

R.2

Non. Afin de simplifier le processus de soumission de la DAMA/DOC, le Canada a remplacé les sommaires de projets par la prise de références.

Q.3

À titre de fournisseur de services en ressources humaines sous l'invitation à soumissionner précédente TSPS E60ZN-13TSSO qui s'est terminé le 23 juin 2015 et étant inscrit dans le portail électronique du SSPC, suis-je considéré comme un fournisseur actuel pouvant me prévaloir des droits acquis?

R.3

Non. Seuls les paliers, catégories et volets attribués suite aux invitations à soumissionner numéro E60ZN-15TSPS ou E60ZN-15TSSB ou l'une de leurs mises à jour sont considérés comme étant « actuellement attribués » et admissibles aux droits acquis dans le cadre de cette nouvelle invitation à soumissionner. Les paliers, catégories et volets attribués lors de toute invitation à soumissionner sous les SPTS antérieure à celles spécifiées ci-dessus ne sont pas éligibles aux droits acquis. Dans ce cas-ci, vous soumissionneriez à titre de nouveau fournisseur.

Tel que précisé à la Q1, au moment où les documents du renouvellement de la DAMA/DOC seront finalisés, une définition des termes « actif » et « inactifs » sera ajoutée et une clarification du terme « fournisseur actuel » sera fournie à la partie 1, section 2 de l'élément I de la DAMA/DOC

Q.4

Étant donné la variété de demandes émises par le gouvernement du Canada, les fournisseurs évaluent la viabilité de partenaires potentiels lorsque des DDP spécifiques sont émises dans le cadre de l'AMA centré sur les solutions et de l'AMA/OC centrés sur les tâches. Il est donc difficile de déterminer qui serait le meilleur partenaire lors de la phase de pré-qualification dans le but de présenter une soumission en coentreprise lors d'éventuelles opportunités.

Afin de permettre aux soumissionnaires de présenter la valeur optimale pour l'État, l'État modifiera-t-il les règles s'appliquant à la création d'une coentreprise pour permettre aux compagnies qualifiées individuellement sous l'outil de créer une coentreprise pour une opportunité spécifique plutôt qu'au moment de la qualification sous l'AMA/OC? Cela permettra aux soumissionnaires de créer une coentreprise avec des compagnies qui collectivement apporteront une valeur optimale à l'État dans le cadre de cette opportunité spécifique.

R.4

Non. Aux fins de réponse à des demande de propositions (DDP) individuelles, la sous-traitance demeure une option. Des coentreprises ad hoc ne sont pas possibles étant donné : 1) le processus de pré-qualification nécessaire pour l'obtention d'un AMA ou d'une OC sous les SPTS et 2) les conditions générales du Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) qui régissent tous les AMA et OC émis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et qui interdisent explicitement qu'un AMA ou une OC soit cédé ou transféré.